



Mairie d'OLLOIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2025

Date de la convocation au Conseil Municipal : 31 janvier 2025

Présents : Alain HERITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT Adjoint ; Jérôme RENOUARD, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, Robert SERVIER et Vincent BAFFALEUF.

Absents : Valérie BUISSON

Représentés : Charlotte COGAN a donné pouvoir à Pierre SAVIGNAT ; Claire VOLPI a donné pouvoir à Alain HERITIER ; Pierre LOISEAU a donné pouvoir à Robert SERVIER.

Secrétaire : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil du 20 décembre 2024

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

2. Protection sociale complémentaire - volet SANTÉ

Le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme, auquel adhèrent toutes les collectivités du département de moins de 50 agents, gère les carrières et supervise toutes les questions relatives au personnel.

Il propose d'organiser une consultation en vue de proposer aux collectivités une convention de participation en matière de santé.

En effet, à compter du 01/01/2026 chaque collectivité employeur devra participer à la protection santé de ses agents. La participation sera minimum de 15€/mois/salarié.

Le conseil municipal doit se prononcer s'il souhaite mandater le CDG63 pour effectuer la consultation, étant entendu que la commune d'OLLOIX sera libre ou non d'adhérer au futur contrat qui lui est proposé.

Décision : autorise-t-on le Centre de gestion à prospecter pour une mutuelle à l'échelle du département?

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

3. Point sur les travaux de l'appartement de la mairie : choix des entreprises

Les travaux de rénovation de l'appartement situé au-dessus de la mairie ont commencé.

Il a été décidé d'installer une pompe à chaleur à la place des convecteurs électriques, de remplacer les sols et de rafraîchir les murs et les plafonds.

Plusieurs devis d'installation d'une pompe à chaleur et de fournisseurs de matériaux de plâtrerie et peinture ont été reçus.

Le choix des entreprises est validé pour la pompe à chaleur et la peinture.

SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2025

Un dossier de Déclaration Préalable est en instruction au Grand Clermont pour la pose de la pompe à chaleur.

Les autres sujets seront traités plus tard.

4. Point sur le vandalisme de l'éclairage public

Le 24 janvier, le haut du Bourg et la Route de Grandchamp n'avaient plus d'éclairage public.

Il s'avère que les câbles d'alimentation ont été enlevés sur plusieurs poteaux.

Une plainte a été déposée et Territoire d'Energie 63, partenaire de la commune pour le réseau d'éclairage public, a été contacté.

La question du remplacement, voire de la rénovation, est à l'étude, mais le coût pourrait être élevé pour les finances de la commune.

Si quelqu'un dispose d'informations à ce sujet, merci de contacter le secrétariat de mairie ou la gendarmerie.

5. Point sur l'avenir du SIVOS

L'étude des travaux de rénovation est en cours.

Mais l'avenir du SIVOS à long terme est incertain : une classe a fermé l'année dernière et les effectifs sont plutôt orientés à la baisse depuis plusieurs années, dans un contexte national de tensions sur ce sujet.

La question de la suite du projet se pose. Ce point est suivi par les délégués de la commune auprès du SIVOS.

6. Questions diverses

6.1. Recrutement d'un(e) secrétaire comptable

Les candidatures sont désormais closes. Sept candidatures ont été reçues. L'étude des profils est en cours, en coordination avec la municipalité du Vernet-Sainte-Marguerite et l'appui du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme.

6.2. Vitrail de l'église

Il reste un vitrail à rénover dans l'église de la commune. L'artisan en charge de cette rénovation travaille sur le sujet.

.....Fin du Conseil.....

Le Maire,

Alain HERITIER

Le Secrétaire de séance,

Stéphane BEAL